

Du haut du Puy Gaud

janvier 2022



À DÉCOUVRIR
DANS CE NUMÉRO

édito

On danse
à l'école !

p.3

p.4

Nos associations
ont du talent

Les festivités
à venir

p.6

p.10

Eglise
le bout des travaux

l'aire camping-cars
fait le plein !

p.14

p.19

La fibre arrive
à Bénévent

Il y a 100 ans...

p.20

p.23

Pêle-Mêle

Ce bulletin d'informations
municipales est édité par
la commune de Bénévent.
Il est diffusé gratuitement
à l'ensemble des habitants
de la commune et
disponible en mairie et
à l'office de tourisme.

p.24

GAUVAIN SERS

TA PLACE À BÉNÉVENT

CONCERT

16 juillet 2022

Déjà reporté 2 fois,
le concert tant attendu
de notre artiste creusois
va enfin avoir lieu !

p.8



MEMENTO

- Concert de l'été
Gauvain SERS place de la République
- Concerts-sorties ACPB
3 dates de mars à juin
- Moutonnades & Bénévent(t)dredi
on remet ça en 2022 !

BÉNÉVENT PRATIQUE

MAIRIE

- du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 8h30 à 12h
- 1, rue Sarrazine - 23210 - Bénévent L'Abbaye
- téléphone : 05 55 62 61 43
- courriel : mairie.benevent@gmail.com

- Salle polyvalente en location : contacter la mairie

EDUCATION

- Ecole primaire
3, place de l'Eglise
Contact : 05 55 62 60 84
- Garderie
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h
- Accueil de loisirs les mercredi et jours de vacances scolaires de 7h à 19h
Contact : 05 55 80 48 15 (Com'Com Bénévent Grand-Bourg)
Tarifs et conditions sur : www.benevent-legrandbourg.fr

- Collège Jean Monnet
1, place de la République
Contact : 05 55 62 61 60

BIBLIOTHEQUE

Espace Jean-Pierre Fanaud
ouverte le jeudi de 14h30 à 18h30 (fermée en août)

OFFICE DE TOURISME (accès WIFI en libre-service)

2, rue de la fontaine
Contact : 05 55 62 68 35

- du lundi au samedi de 9h à 18h
- dimanche de 9h à 12h

Renseignements sur :
accueil.benevent@destination-ouestcreuse.com

DECHETTERIE

- du mardi au vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h

SANTE

- Cabinet médical / Dr. Mekhiche
- du lundi au samedi midi
Contact : 05 55 80 36 93 et 07 60 26 60 95
- Cabinet infirmier
- sur rendez-vous, inclus week-end et jours fériés
Contact : 06 78 04 70 60
- Cabinet dentaire / Dr. Moline
- du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h30 à 19h
Contact : 05 55 62 61 63
- Cabinet vétérinaire des Tanneries
- du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Contact : 05 55 80 00 26
- Pharmacie de l'Abbaye
- du lundi au vendredi de 9h à 19h30
- samedi de 9h à 12h
Contact : 05 55 62 60 31
- EHPAD Pélisson Fontanier
- 24h/24 et 7 jours / 7
- Contact : 05 55 62 60 35

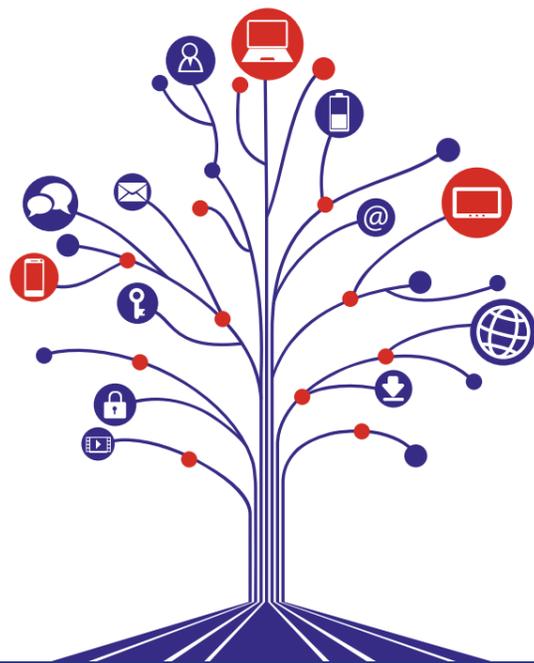
CARBURANTS

- Station libre-service 24/24 à Carrefour Contact

COMMERCES & ARTISANAT

Nombreux commerces : alimentation, bar-restaurant, hôtel-restaurant, boulangeries, pâtisserie, quincaillerie, tabac-journaux, mécanique, électricité, plomberie...

Retrouvez la liste complète des services et animations de Bénévent l'Abbaye sur :
www.beneventlabbaye.org



Pass... numérique

L'Internet et le numérique font désormais partis de notre quotidien. Pour autant, nous n'en connaissons ou n'en maîtrisons pas tous, les nombreux usages.

Fort de ce constat, le Conseil départemental de la Creuse, dans le cadre du plan France Relance, déploie sur l'ensemble du territoire des Conseillers Numériques, à raison d'un Conseiller par intercommunalité.

Pour notre Communauté de Communes, il s'agit de Corinne PICHON.

A partir du 1^{er} janvier 2022, Corinne sera à votre disposition pour vous accompagner et vous aider dans l'utilisation des outils numériques et informatiques (ordinateur, tablette, smartphone, utilisation et pratiques d'Internet)...

Grâce au Pass Numérique, présenté sous forme de carnet composé de 10 chèques de 10€ chacun, vous pourrez ainsi bénéficier gratuitement d'un accompagnement individuel et/ou collectif, lors des permanences et ateliers qu'elle organisera. Ces formations sont ouvertes à tous sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter Corinne PICHON :

- par téléphone au : 06 08 27 94 59
- par mail à : cpichon@creuse.fr



la CREUSE
le Département



Lettre d'informations éditée par la mairie de Bénévent l'Abbaye

1, rue Sarrazine • 23210 • BENEVENT L'ABBAYE

Directeur de la publication : Emmanuel Dignac

Rédaction : A. Mavigner / O. Richard / A. Legrand / E. Dignac

Y. Josset / E. Pluviaud / H. Bonnin

Conception, impression : graal communication • St Goussaud

Crédit photos : mairie de Bénévent, Graal, Depositphotos

Photos Gauvain Sers © Franck Loriou

Imprimé à 600 exemplaires sur papier recyclé certifié FSC

Reproduction même partielle interdite - janvier 2022

Contact : mairie.benevent@gmail.com

Bulletin disponible à la mairie et l'Office de Tourisme et distribué à l'ensemble des résidents de la commune.



Commerçons !

C'est notre histoire, notre patrimoine et c'est notre richesse : Bénévent a été et demeure une cité commerçante.

Mais les temps changent, les habitudes avec eux.

Le commerce traditionnel en est souvent victime. La grande distribution s'est installée, ici et à proximité. La vente à distance se développe. Le commerce en ligne impose ses méthodes, ses capacités de séduction sont redoutables. La baisse démographique du territoire de chalandise se confirme et ajoute aux difficultés. Voilà l'équation telle qu'elle nous est posée !

La situation est celle-là, bien réelle dans sa brutalité !

Elle oblige nos commerces, nos services, nos entreprises à être encore plus dynamiques, encore plus inventifs, plus compétitifs, plus créatifs, plus professionnels, plus, plus... Ils ont besoin de vous, de nous, ils ont besoin de tous.

La collectivité doit être près d'eux et les soutenir, en restant dans les limites des compétences qui lui sont dévolues et dans le cadre que lui imposent les lois : marchés publics, appels d'offres, mises en concurrence...

Chacun sait ses efforts pour séduire de nouvelles populations, qu'elles soient résidentes ou de passage. La valorisation de notre patrimoine, de notre centre-bourg, l'amélioration de notre image, de notre cadre de vie, une communication meilleure, la recherche de distinctions et de labels... sont des facteurs d'attractivité qui confirment la volonté de l'équipe municipale.

Notre engagement entraîne à la fois satisfactions et déceptions, désillusions parfois. Ainsi va la vie et chacun connaît des méandres dans la sienne. Mais rien ne doit nous dévier de notre route, rien ne doit nous dissimuler nos objectifs !

Parce que notre conviction est forte : il n'y a pas d'autre chemin !

Vous pouvez alors compter sur notre détermination pour mener ce combat qui est quotidien, qui est notre quotidien. C'est notre moteur, c'est notre défi !

Formulons ensemble le vœu que l'année qui s'ouvre mette du soleil dans nos yeux et dans nos cœurs, qu'elle vous apporte, qu'elle nous apporte, le meilleur.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2022.

André Mavigner

Au sommaire

Le Pass numérique Bénévent Pratique p.2

Editorial p.3

Sur le chemin de l'école p.4

Associations p.6

Gauvain Sers en concert p.8

Animations pré-estivales p.10

Commerces p.12

Travaux d'église p.14

Entretien des chemins p.15

FNACA p.16

France Alzheimer p.17

L'AMRF p.18

Aire de camping-cars p.19

La fibre à Bénévent p.20

Opération tranquillité séniors p.22

Il y a 100 ans... p.23

Pêle-Mêle p.24



Le réfection de l'école continue, nous permettant d'accueillir les 80 élèves de primaire dans les meilleures conditions possibles. Cette dynamique se retrouve aussi dans les animations mises en place.

Sur le chemin de l'école...

Après les importants travaux pour l'évacuation du radon en 2019 et la réfection complète du système de chauffage par géothermie en 2020, la municipalité a continué ses investissements à l'école en 2021.

Elle a profité de l'été pour revêtir d'enrobé le tour de la cour qui était toujours en tout-venant et pour habiller le préau avec un bardage bois. Ainsi les élèves sont mieux protégés des intempéries sans pour autant que cela agrandisse la surface couverte.

Car avec 77 élèves à la rentrée de septembre et 80 aujourd'hui, l'école a fait le plein.

Malheureusement, et malgré les lettres de relance successives des enseignantes à leur inspectrice et les courriers ou appels téléphoniques du maire au DASEN, il n'y a toujours pas de quatrième classe ouverte alors que tout avait été fait pour l'accueillir. Nous continuons à faire tout notre possible pour que cette situation change.

Enfin, pendant les grandes vacances, les tables et les chaises ont été intégralement remplacées pour les CM1 / CM2 de Madame Guillon ; ainsi tout le mobilier a été renouvelé durant les trois dernières années. Le prochain chantier sera de rafraichir chaque salle — du sol au plafond — entre 2022 et 2025.

Tout au long de cette année, les élèves de l'école de Bénévent L'Abbaye participent à un projet arts de la rue avec initiations à la danse Hip Hop et au graff.

Ce projet est en lien avec l'association MultiFa7. Mathieu, intervenant de cette association, accompagne les élèves dans cette découverte qui devrait aboutir à un spectacle en fin d'année scolaire.

Avec un coût total de 7 800€, il a pu être mené à bien grâce à différents partenaires :

- la mairie de Bénévent L'Abbaye a versé une subvention exceptionnelle à hauteur de 2 000€,
- l'association de parents d'élèves La Récréation 1 000€,
- la DRAC pour 2 400€,
- le rectorat pour 400€
- l'ASC (association de l'école de Bénévent) pour 2 000€.

Nous tenions ici à les en remercier !



Abel

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école de Bénévent font du hip-hop avec Mathieu qui est intervenant. Le hip-hop c'est de la danse où l'on fait plusieurs types de mouvements, par exemple, le breakdance qui est surtout de l'improvisation.

On danse sur des musiques modernes assez rapides. C'est une danse qui vient de la rue, il y a même des « battle » (concours un contre un). A l'origine, cela vient des Etats-Unis. C'est une activité que les élèves aiment découvrir, comme le beatbox les années précédentes

Ils en parlent

5 élèves de la classe de CM2 nous racontent leur expérience

on y danse, on y danse !

Miyah

Mathieu Lemoine est professeur de hip-hop dans l'école de Bénévent. Le hip-hop est une danse. C'est très énergique. On a une chorégraphie à apprendre par cœur. Le hip-hop est une danse qui en contient d'autres : le breakdance notamment.

Il faut beaucoup s'entraîner pour y arriver. Il y a beaucoup de mouvements dans une chorégraphie, par exemple : pas chassés, clés, roulades, passe-passe, etc...

Les attaques sont très importantes : « marche, marche, ouvre et frappe ». C'est pour tous les âges !

Chloé

Le hip-hop est un sport que tout le monde peut pratiquer. Il faut s'entraîner et il faut s'échauffer, puis faire une chorégraphie de son choix mais une chorégraphie de hip-hop. Si on le veut, on le peut

Lili

A l'école de Bénévent L'Abbaye, nous avons la chance de faire du hip-hop tous les lundis après-midi. Le hip-hop c'est un sport et ça nous fait beaucoup de bien de nous défouler. Ça nous fait plaisir et on aime ça. On apprend des danses et à se servir de tout notre corps. C'est Mathieu qui s'occupe de nous. Il est gentil et drôle. En plus, on va faire un spectacle à la fin de l'année avec toutes les danses apprises et ça nous donne envie de bien faire

Maxence

Définition de hip-hop : danse acrobatique caractéristique du mouvement hip-hop.

Le hip-hop ce sont des figures acrobatiques que l'on apprend à la salle polyvalente de Bénévent L'Abbaye. Tous les lundis, les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 apprennent le hip-hop avec Mathieu. La vente de bulbes a permis d'aider à payer ce projet. J'aime ce cours car il nous dégourdit les jambes



Le plein de licenciés pour l'ALBB

L'Amicale Laïque Bénévent Basket (ALBB) a fait le plein de licenciés cette année avec 147 adultes et enfants ainsi répartis :

- 17 dirigeants
- 53 seniors de 18 ans et plus pour constituer 5 équipes en CTC avec La Souterraine
- 65 jeunes âgés entre 10 et 17 ans de benjamins à cadets, là aussi en CTC
- 29 enfants de 4 à 9 ans à l'école de basket.

Cette dernière a vu son label « Ecole française de mini-basket » prolongé pour 3 ans par la fédération. Il valide la qualité de l'accueil, le niveau technique des entraînements et le nombre d'encadrants diplômés.

Même si les résultats ne sont pas pour l'instant à la hauteur des espérances, les équipes 1 garçons et filles tiennent toujours leur rang. Les garçons évoluent au plus niveau régional (Pré Nationale Masculine) pour la trentième année consécutive et les filles sont en régionale 2.

La très mauvaise nouvelle est venue de la région Nouvelle Aquitaine qui a stoppé la subvention de 10 000 €, allouée au club, le 31 décembre 2021 pour l'aide à l'emploi associatif. Elle met évidemment en péril la survie du poste et par voie de conséquence beaucoup d'actions engagées sur le territoire : atelier basket au collège, festival 3x3, stages pendant les vacances scolaires... Pour limiter la casse, merci d'accorder le meilleur accueil à tous les jeunes qui viendront vous proposer un calendrier du basket et vous souhaiter une bonne année 2022.



Entente Sportive Bénévent-Marsac



Le club de football de l'Entente Sportive Bénévent-Marsac comptabilise pour cette saison 2021-2022 pas moins de 150 licenciés comprenant dirigeants, arbitres, joueurs seniors et joueurs de l'école de football.

Dans la catégorie «seniors», avec un effectif d'une cinquantaine de joueurs, trois équipes sont engagées et figurent dans le championnat départemental creusois. L'équipe première occupe le plus haut niveau du district creusois. Deux entraînements hebdomadaires ont lieu le mercredi et le vendredi de 19h à 20h30.

Pour l'école de Football, près de 70 licences sont enregistrées, couvrant la catégorie U6-U7 pour les plus petits, à la catégorie U16-U17, avant-dernier palier avant l'accession à l'échelon «senior».

L'Ecole de Football propose à minima un entraînement par semaine pour les catégories Football d'animation (U6 à U11) et deux pour les catégories plus âgées. Toutes ces catégories participent aux compétitions départementales du district de la Creuse : les catégories U7 à U13 sont autonomes, les catégories U15 à U17 fonctionnent grâce à des ententes avec des clubs voisins.

L'ACCA de Bénévent L'Abbaye est une association de chasse communale agréée. Il s'agit d'une association « loi 1901 » encadrée par des textes législatifs et réglementaires spécifiques à ses activités. Afin d'organiser et de structurer la pratique de la chasse en 1964 une loi fut votée, "la loi verteille", date de création de l'ACCA.

La commune de Bénévent dispose d'une surface de 656 hectares chassables. La forêt domaniale de Chabaud est louée par notre association à l'office nationale des forêts.

Deux modes de chasse se distinguent sur notre territoire : la chasse au chien d'arrêt et la chasse au chien courant. L'évolution du biotope depuis une quarantaine d'années a été très favorable au développement du chevreuil et du sanglier (chasse au grand gibier).

L'association compte 35 adhérents dont 15 résident sur la commune et 20 issus de communes extérieures. Les effectifs restent stables ces dernières années.

Les périodes d'ouverture et de fermeture sont fixées par des arrêtés ministériels et préfectoraux.

Les jours de chasse autorisés sont : les samedi, dimanche, lundi d'ouverture, mercredi et jours fériés. Les oiseaux de passage (pigeons, bécasses) peuvent être chassés tous les jours à l'exception du mardi et du vendredi.

Composition du bureau:
Président : Chabreyron Franck
Vice-président : Roussy Sylvain
Secrétaire : Roussy Jacky
Trésorier : Garcia Christian
Membres : Richard Marc, Pluviaud David, Roussy Alain, Chezeaud Damien, Gout Christian



Le mois de juillet 2021 laissera un souvenir amer au monde de la chasse : Paul Pluviaud nous a quittés. Il était président de l'ACCA de Bénévent L'Abbaye depuis 1972 et administrateur de la fédération départementale de la chasse. Il fut un grand chasseur de sanglier de par sa connaissance de l'animal. Son respect de l'éthique, sa gentillesse, sa bienveillance, son sens du collectif ont permis un large consensus auprès des chasseurs et des acteurs de l'environnement cynégétique.

Les adhérents de l'ACCA saluent sa mémoire et rendent hommage à l'homme pour son investissement à travers ses engagements.

En forme avec l'ABEP

L'ABEP (Association Bénéventine d'Entretien Physique) agréée par la Jeunesse et Sports est affiliée à la Fédération Française "Sports pour tous". Elle existe depuis 1997.

L'association s'adresse à tous types de publics (hommes et femmes). Elle a pour objectif de proposer des cours de gymnastique diversifiés.

Encadrés par une animatrice diplômée d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur en Loisirs Sportifs, les cours ont lieu tous les lundis soir de 18h15 à 19h15 (gym douce) puis de 19h30 à 20h30 (gym tonique).

Pour dispenser ses cours de gym, l'ABEP profite de la salle polyvalente mise gratuitement à sa disposition par la Mairie de Bénévent. Dans cette spacieuse salle de 170 m2, un grand nombre de matériels est à disposition des adhérents pour pratiquer : renforcement musculaire, tonification de l'ensemble du corps, stretching, travail de la souplesse, step, circuit training, etc. Tout le matériel a été acquis par l'association.

De quoi faire de très bons cours de gym !

Après que la saison sportive 2020 / 2021 ait été interrompue dès le début suite à la pandémie de COVID 19, cette nouvelle saison 2021 / 2022 redémarre avec incertitude. Dix-neuf personnes seulement se sont inscrites.

La pratique d'une activité physique ou sportive est nécessaire pour lutter contre les maladies chroniques comme le surpoids, l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, le diabète... Elle aide également à prévenir des maladies neuropsychiques comme la dépression car elle contribue à maintenir le relationnel entre tous les adhérents.

Alors n'hésitez plus, rejoignez les membres de l'ABEP ! Les cours sont dispensés dans une ambiance bon enfant, favorisant le regroupement dans la convivialité et excluant tout esprit de compétition.

Contact : 0612864186



Cours les lundis :

Gym douce de 18h15 à 19h15

Gym tonique de 19h30 à 20h30

SAVE THE DATE!
*RETENEZ LA DATE !

16 juillet 2022

Bénévent l'Abbaye PLACE DE LA RÉPUBLIQUE CONCERT Gauvain SERS

"Je ne pensais pas me remettre si tôt à la conception d'un nouvel album, mais j'étais à la maison dans un grand élan d'inspiration où je pouvais aller au bout de ce que j'avais commencé, avec déjà quatre ou cinq chansons dans mes tiroirs et des idées notées ici ou là. Donc petit à petit, je me suis retrouvé avec douze morceaux et je me suis demandé : est-ce que cela ne constituerait pas la matière à un album ?"

Ainsi est née au printemps 2020, « Ta place dans ce monde », la première chanson qui donne son nom à ce nouvel album.

La troisième pierre d'un édifice qui grimpe de plus en plus haut, consacrant un chanteur à la fois populaire et engagé, attaché à cette province qui l'a vu naître en Creuse il y a trente-deux ans...

(Extrait du dossier de presse)



Billetterie et renseignements :

- en ligne dès maintenant sur les sites de : la Fnac, Seeticket, Digitick
- sur place dans les Offices de tourisme de : Bénévent, Dun, La Souterraine, Guéret, Bourgneuf

Si — et nous le souhaitons tous — les conditions sanitaires le permettent, Gauvain Sers sera enfin sur scène au cœur de notre Cité !

Après le succès de ses 2 premiers albums, certifiés platine, Gauvain vient de sortir un nouvel opus : Ta place dans ce monde... et, le 16 juillet 2022, sa Place sera celle de la République, chez nous à Bénévent !

Reporté déjà 2 fois, l'événement aura bien lieu cet été pour le bonheur de tous les fans de Creuse et d'ailleurs.

L'intérêt majeur du projet est qu'il est porté par un pool d'associations locales.

Si, officiellement, c'est le club de foot de l'Entente Sportive Bénévent Marsac qui est l'organisateur, de nombreuses associations locales sont également partie prenante : les Enfants de Marsac, l'Association Culturelle du Pays de Bénévent, l'Amicale Laïque Bénévent Basket, les Moutonnades et l'Association des Commerçants.

Forts de l'expérience de l'organisation du concert des « 3 cafés gourmands » à l'été 2019, les rôles sont désormais bien définis :

- l'ESBM fournit un gros bataillon de bénévoles plutôt chargés de la buvette et de la restauration et gère en amont les relations avec les prestataires internet billetterie.
- l'ALBB gère plutôt l'accueil des artistes.
- l'ACPB supervise le contrôle billetterie le jour du concert.
- les Enfants de Marsac sont particulièrement impliqués dans le collage des affiches, le montage/ démontage des infrastructures et la gestion des sanitaires.
- les Moutonnades ont en charge le recrutement et la gestion des auxiliaires de sécurité et de gardiennage.

Tous apportent une partie du capital de départ et espèrent un substantiel retour sur investissement.

• Romain Janvier, Directeur du Centre Culturel Yves Furet et David Prevot de l'association « Musique pour tous » sont depuis 2019 des partenaires fidèles et précieux.

C'est donc une machine bien rodée qui fait preuve d'une exemplaire synergie.

Gage d'un nouveau succès retentissant ? Nous en sommes certains !

Concerts-sorties ACPB 2022

L'Association Culturelle du Pays de Bénévent, plus communément appelée l'ACPB, propose chaque année des concerts à Bénévent dans le cadre du festival Les Musicales de l'Abbaye. Mais son activité ne s'arrête pas à ça ! L'association permet aussi d'assister à des événements culturels. Ainsi, l'ACPB proposera pour ce premier semestre 3 concerts-sorties en minibus pour des spectacles programmés par le Centre Culturel Yves Furet de la Souterraine et par l'Opéra-Théâtre de Limoges.

Après une année 2020 quasi blanche avec l'organisation d'un seul concert, l'Association Culturelle du Pays de Bénévent a souhaité relancer sa programmation avec la 4^{ème} édition du festival Les Musicales de l'Abbaye 2021, avec 5 concerts, du 23 juillet au 12 août dernier.

Cette édition a commencé de la plus belle des manières avec l'Ensemble de polyphonies corses Sarocchi qui a enchanté les spectateurs par la beauté des mélodies et par la puissance des voix corses.

Le festival proposait une deuxième soirée consacrée au Jazz manouche (avec violon, guitare, contrebasse et chant). La salle polyvalente était transformée pour l'occasion en club de jazz avec les deux formations invitées, le Trio SwingTime et le Quartet de la talentueuse chanteuse bordelaise Delphine Sartore.

La programmation était axée cette année sur la musique vocale, associée à tous les styles musicaux, avec les concerts du Quatuor Vocal Méliades et du Trio Soavita autour de la chanteuse Elsa Papatanasios.

Le festival s'est terminé avec brio par le récital d'orgue de Virgile Monin, jeune virtuose français qui se produit dans le monde entier et qui avait accepté notre invitation. Ce concert a permis de montrer également tout le potentiel et toutes les sonorités possibles de notre bel orgue construit en 2010 dans l'église de Bénévent.

Cette 4^{ème} édition a été un franc succès avec une bonne fréquentation malgré les contraintes sanitaires. Je tiens à remercier toute l'équipe organisatrice du festival et l'Office du Tourisme pour la bonne organisation des concerts.

Yves Josset, Président de l'ACPB



Luciole - Un Cri
jeudi 24 mars
Salle des fêtes de Noth

Championne de France de Slam, artiste aux multiples collaborations, Luciole fait résonner sa parole et sa voix dans le paysage de la chanson francophone depuis une douzaine d'années. Son nouvel album «Un cri» témoigne d'une urgence de dire, un son qui vient du ventre, des tripes. À découvrir sur scène, entre claviers et percussions, les émotions chevillées au corps et la voix au centre... comme un cri du cœur.

Mes souliers sont rouges
samedi 7 mai

Centre Culturel Y.Furet de La Souterraine

Après avoir réveillé les classiques des répertoires traditionnels cajuns, québécois et irlandais, déniché de nouvelles pépites au fin fond des bocages normands, exhumé des trésors de la francophonie nord-américaine, ils chanteront des hommes, des femmes – non sans ironie – la manière de vivre ensemble et dont nous habitons la terre.



L'Odyssée
samedi 11 juin
Opéra-Théâtre de Limoges

Opéra pour 12 paysages, solistes, quatuor à cordes et chœur d'enfants d'après l'œuvre d'Homère. Cette grande et célèbre épopée est un terrain de jeu extraordinaire qui réunit le metteur en scène David Gauchard, le Quatuor Debussy, la soprano Jeanne Crousaud, le ténor Fabien Hyon, le baryton Laurent Deleuil, et les enfants chanteurs d'OperaKids.

Malgré un contexte sanitaire particulièrement difficile, les 19^{èmes} Moutonnades de la Saint Barthélémy ont quand même pu se dérouler.

La persévérance et l'audace des organisateurs se sont révélées payantes, assurant deux jours de fête et d'animation alors que pendant ce temps, la plupart des communes voisines annulaient ou proposaient le strict minimum !

L'engagement sans faille des bénévoles, qui encore une fois n'ont pas compté leurs efforts, est hautement à saluer.

La programmation de qualité dans ce contexte peu favorable pour dénicher des spectacles et les exigences préfectorales pour recevoir le public dans des conditions optimales ont été respectées. Le bilan tant moral que financier est plus que satisfaisant et l'association semble avoir franchi un nouveau cap.

2022 s'annonce sous les meilleurs auspices, mais il faudra une nouvelle fois se remettre en question, voire s'adapter à de nouvelles exigences. C'est la raison pour laquelle nous sommes toujours à la recherche de nouvelles bonnes volontés pour intégrer l'équipe les 20 et 21 août prochain, si nous voulons proposer quelque chose de hors du commun pour cette future édition.

Pour ce faire n'hésitez pas à contacter ou à vous faire connaître auprès de Eric PLUVIAUD ou appeler le 06 82 45 27 15.

L'équipe des Moutonnades vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2022.



BÉNÉVEN(T)DREDI On remet le couvert ?

Le concert de Gauvain Sers, prévu à l'été 2021, ayant dû être de nouveau reporté en raison du contexte sanitaire, l'Entente Sportive Bénévent-Marsac (section foot), l'Amicale Laïque Bénévent Basket, les Moutonnades et l'Association Culturelle du Pays de Bénévent ont décidé de porter un projet musical pour animer la saisons estivales de notre commune : Bénéven(t)dredi, tout est permis !

Ainsi, 3 animations musicales se sont succédé pour animer la rue du Marché.

«DJ Jérôme» qui a ouvert le bal, bien trop content de sortir ses platines du placard où elles étaient rangées depuis de trop longs mois. Puis ce fut le tour de la musique funky des «American do it better», et en clôture, le rock et blues bien rodé des «Veilleurs de Nuit».

Chaque vendredi de juillet, les bénévoles des associations se sont relayés pour installer chapiteaux, tables et chaises, cuire merguez et saucisses, avec toujours ce même enthousiasme. Les commerçants ont joué le jeu. Le Bar'do, bien sûr, a veillé à ce que personne n'ait soif. La boulangerie «Au plaisir du palais» et «broc'o locaux» ont prolongé leurs activités en nocturne.

Aussi, face au succès de ce nouveau concept d'animation, l'idée d'installer cette thématique des rendez-vous festifs de l'été chaque année à fait son chemin. Ainsi, et dans le cas où il n'y aura pas de «gros concert», nous avons décidé de renouveler l'expérience afin que Bénévent s'ancre comme un lieu qui compte en matière de culture musicale sur notre Territoire.

Renseignements / réservations :

Mairie de Bénévent l'Abbaye

acpbenevent@gmail.com

A noter : compte-tenu de l'évolution des conditions sanitaires, ces programmations ne pourront être confirmées par les programmeurs que 15 jours avant.

MAUVAISES NOUVELLES, BONNES NOUVELLES !

C'est avec incompréhension que nous avons appris la fermeture, et son transfert à Marsac, de la quincaillerie « David », un commerce traditionnel de notre cité qui intégrait parfaitement l'image que nous voulons lui donner. Nous avons pris note des alertes sur les réseaux sociaux, il y a quelques mois, et des appels adressés à la population.

Le choix qu'a fait Christine est respectable, s'agissant d'une professionnelle chevronnée qui disposait de tous les éléments d'analyse pour prendre une décision qui ne concerne qu'elle et elle seule.

Les élus de Marsac ont été habiles et persuasifs pour lui offrir, à première vue, de meilleures conditions d'exercice de son activité, conservant globalement l'offre sur le territoire.

La fermeture des locaux de Groupama avenue de la Marche, consécutivement à celle des bureaux de Fursac, conduit l'assureur à renforcer sa présence à Grand-Bourg et ajoute à notre déconvenue. Le souhait de disposer d'une meilleure visibilité, de se positionner au centre de sa zone d'influence est compréhensible. Nous pouvons regretter de ne pas avoir été associés à sa démarche.

Cette situation pose la question du devenir de nos commerces, établis sur une zone de chalandise affectée par une baisse démographique (entre 70 et 80 habitants par an sur la communauté de communes), pose aussi la question du rôle des collectivités, communes et autres, car c'est aujourd'hui, précisément, la communauté de communes qui exerce la compétence « développement économique » (laquelle nous a été retirée, les moyens financiers avec).

Nous avons fait le choix de travailler notre attractivité, tant pour appeler une population résidente nouvelle qu'une population touristique. L'axe que nous avons choisi est la protection et la valorisation de notre patrimoine, tant pour améliorer le cadre de vie des bénévoles, attirer de nouveaux habitants que pour séduire les visiteurs. Depuis l'opération « Belles façades béneventines » les investissements ont été nombreux : en-

fouissement des réseaux, travaux multiples sur l'église et les bâtiments de l'abbaye, illuminations, aménagement de la place de la République, achat de bâtiments, utilisation quasi exclusive d'énergies renouvelables...

Nous nous sommes montrés réactifs pour ne pas laisser des situations s'enliser (cabinet médical, immeuble Vival, bâtiments Gayaud, ancienne pharmacie, cabinet vétérinaire très récemment, immeuble « Joly »). Les travaux dans ce dernier (création de 3 logements et de boutiques) devraient débuter en 2022 pour enlever ce « point noir » que nous considérons handicapant pour l'activité de la quincaillerie « David » et que nul particulier n'aurait voulu entreprendre.

Nous avons créé des capacités d'accueil avec l'aire réservée aux camping-caristes. Notre politique est très soutenue par nos habituels partenaires, particulièrement l'Etat, reconnue par l'obtention de labels ou distinctions (Petites Cités de Caractère, Guide Vert Michelin). Notre communication est améliorée...

Est-ce suffisant ?

La collectivité ne peut tout faire, mais elle doit mettre en place l'environnement le plus favorable aux entreprises, et nous nous y attachons. Nous pouvons, pour cette année maintenant terminée, saluer le déplacement et le développement de la pharmacie, l'ouverture du magasin broc'aux locaux, boutique en circuits courts, l'installation prochaine d'une fleuriste, l'arrivée sur la zone artisanale de l'entreprise de maçonnerie « Beauchet », l'installation prochaine d'artistes peintres dans la Maison des Patrimoines, un projet de brocante rue de la Brasserie, la vente de l'immeuble « Thévenot » place Saint-Barthélémy qui nous laisse espérer une activité prochaine.

Certes il y a de mauvaises nouvelles mais aussi de bonnes raisons de continuer de croire en notre projet, de croire à notre territoire !



La «nouvelle» pharmacie

Depuis la fin août, la Pharmacie de l'Abbaye a migré du 4 au 12 rue du Marché. La municipalité s'était portée acquéreur de l'ancien local « Vival » afin d'en faciliter la cession à Élodie Beynat, gérante de la pharmacie.

Le nouvel espace de vente voit ainsi sa superficie doubler avec 130m². Bien plus fonctionnelle, la configuration permet de bénéficier, en plus de la vente classique, d'un local réservé à la vaccination et aux campagnes de tests ou dépistage de diabète.

Un local orthopédique est également aménagé et permet la réalisation de bilans podologiques en liaison avec un spécialiste via les nouvelles technologies.

Cette «nouvelle» pharmacie, plus spacieuse et plus lumineuse, permet également de proposer de nouvelles gammes en parapharmacie, axées sur le bio, la fabrication française et la médecine naturelle.



Broc'aux locaux

Le succès dépasse nos espérances !

Nico et Max, à l'initiative du projet avec un groupement de créateurs et producteurs du cru, sont «aux anges» : une fréquentation supérieure à 70% de leurs estimations initiales dépasse toutes les attentes de la Broc'aux locaux !

Située Place Saint-Barthélémy dans les anciens locaux de la brocante Station 23, ce lieu est devenu, depuis son ouverture en mai 2021, une formidable vitrine des savoir-faire de notre artisanat régional.

Les artisans d'art et producteurs, qui se relaient en binôme pour assurer l'accueil, le conseil et la vente, ne tarissent pas d'éloges sur cette initiative locale. D'une petite vingtaine à l'ouverture, ils sont maintenant plus de 40 et de nouveaux arrivants vont remplir les rangs — et les étalages — dès ce début d'année.

Il faut dire que la formule est séduisante :

proposer des produits de notre terroir, qu'ils soient alimentaires, usuels ou décoratifs, en circuit court (soit sans recours au système de distribution de produits via des intermédiaires), leur permet de commercialiser leur production au plus juste prix tout en leur offrant une visibilité et une promotion hors du commun.

Pour garantir ce mode de fonctionnement, le collectif qui gère le lieu ne prend aucune marge sur les ventes ; seule une participation modeste de 2% assure le bon fonctionnement (gestion, taxes, électricité...).

La diversité des produits présents fait, bien sûr, l'originalité et le succès de l'entreprise : viande, pâtés et produits laitiers de la ferme, couteaux, vitraux, épices, fruits et légumes, objets de décoration... Le choix ne manque pas !

Au rayon des nouveautés, vous pourrez y trouver :

- des crayons originaux réalisés par un tourneur sur bois de Grand-Bourg,
- une collection de bijoux en nacre et même en ivoire de mammoth !
- de la bière artisanale produite à Orsennes,
- du vrai safran récolté à Grand-Bourg,
- des savons au lait d'ânesse (comme ceux de Cléopâtre !) fabriqués à Chéniers.
- un vide-dressing tendance...

L'offre s'étoffe progressivement et propose une alternative intéressante aux produits de la grande distribution.

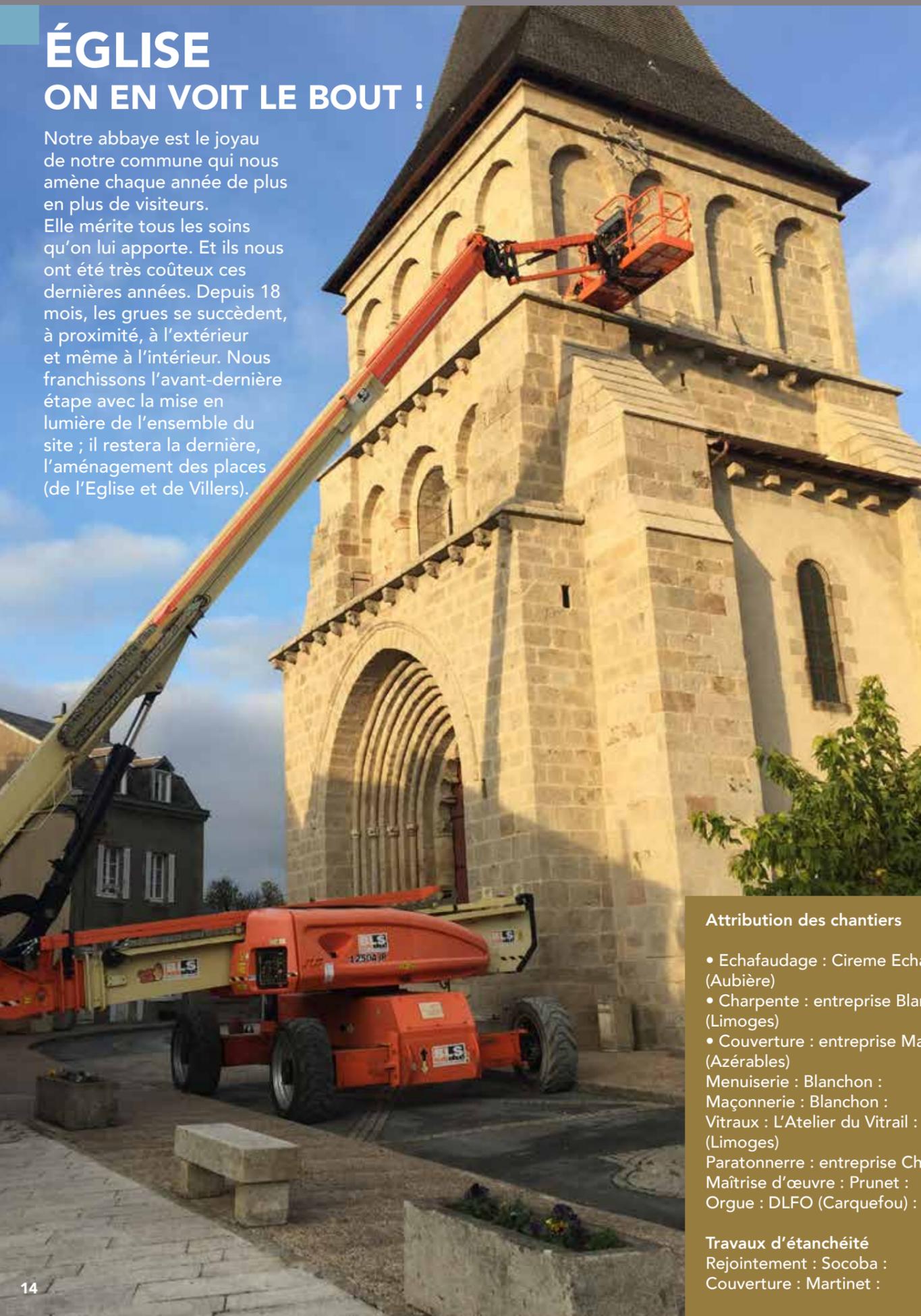
Pour connaître l'actualité de la Broc'aux locaux, rendez-vous sur leur page Facebook : La broc'aux locaux station 23



La Broc'aux locaux est ouverte :
les vendredis et samedis
de 8h30 à 19h
les dimanches de 9h à 13h

ÉGLISE ON EN VOIT LE BOUT !

Notre abbaye est le joyau de notre commune qui nous amène chaque année de plus en plus de visiteurs. Elle mérite tous les soins qu'on lui apporte. Et ils nous ont été très coûteux ces dernières années. Depuis 18 mois, les grues se succèdent, à proximité, à l'extérieur et même à l'intérieur. Nous franchissons l'avant-dernière étape avec la mise en lumière de l'ensemble du site ; il restera la dernière, l'aménagement des places (de l'Eglise et de Villers).



La 1^{ère} tranche consistait en la **réfection du clocher Ouest et la mise en accessibilité**, sous la direction de M. Prunet, Architecte des Monuments Historiques en poste à Créteil et qui est aujourd'hui dans l'équipe de reconstruction de Notre-Dame.

Le chantier suivant a concerné l'**étanchéité de l'édifice**, afin de mettre un terme aux infiltrations qui menaçaient la voûte, laquelle a fait l'objet de plusieurs purges réalisées à l'aide d'une grue entrée par la porte Sud d'accès aux personnes à mobilité réduite. Celles-ci, ainsi que les travaux de rejointoiement du clocher Est, le traitement des infiltrations au niveau d'un vitrail (arbre y avait trouvé sa place !), ont été réalisées par l'entreprise Socoba (Brive). L'intervention sur la couverture a été confiée à l'entreprise Martinet.

Le chantier de **mise en lumière** est en cours de réalisation, pour un coût de 129 000 € ; c'est l'entreprise Spie (Lestrade) de Dun le Palestel qui a été attributaire du marché.

L'orgue avait été victime de dégradations consécutives à une mauvaise protection au cours des travaux. L'entreprise Blanchon a accepté un protocole d'accord, après négociation avec un cabinet d'expertise, et prend à sa charge la moitié du coût des réparations, lesquels s'élèvent à 16 296 €.

Le projet d'**aménagement des places** a été confié au cabinet d'architectes paysagistes Regards Croisés, de Limoges. Les demandes de subvention sont déposées et nous espérons réaliser ce chantier en 2022, pour clore toutes nos interventions sur ce site, le cœur de notre cité.

Faut-il rappeler que nous avons restauré toute l'aile abandonnée de l'abbaye pour un coût de l'ordre de 1 300 000 € et que nous avons aussi créé une chaufferie géothermie par le percement de 8 forages de 200 m de profondeur (coût total : 320 000 €). Nous avons certes bénéficié d'importantes subventions, au point de d'ailleurs de ne pas avoir sollicité d'emprunt.

Attribution des chantiers

• Echafaudage : Cireme Echafaudage : (Aubière)	61 500 €
• Charpente : entreprise Blanchon : (Limoges)	27 200 €
• Couverture : entreprise Martinet : (Azérables)	130 000 €
Menuiserie : Blanchon :	35 000 €
Maçonnerie : Blanchon :	107 500 €
Vitraux : L'Atelier du Vitrail : (Limoges)	9 600 €
Paratonnerre : entreprise Chomel :	7 700 €
Maîtrise d'œuvre : Prunet :	54 000 €
Orgue : DLFO (Carquefou) :	16 296 €

Travaux d'étanchéité

Rejointoiement : Socoba :	32 400 €
Couverture : Martinet :	32 400 €



Ce programme bénéficie du soutien de l'Etat - Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine



Entretien des chemins ruraux

Les chemins ruraux, par définition, appartiennent aux communes. Ils sont affectés à l'usage du public et font ainsi partie intégrante du patrimoine communal.

La commune, en la personne du maire, a pour mission de conserver les chemins ruraux dans son patrimoine en préservant leur emprise (Code rural article L161-5). Elle n'a pas d'obligation d'entretien, mais si une action d'entretien a déjà été effectuée, il est conseillé de la poursuivre car la responsabilité de la commune pourra être engagée. En revanche, la commune doit intervenir lorsque des dégradations ou des infractions sont commises sur les chemins telles que la circulation avec des catégories de véhicules dont l'usage est interdit par arrêté du maire, l'annexion par un riverain ou un exploitant ou encore le rejet d'eaux insalubres...

De plus, le maire doit intervenir lorsque la circulation sur un chemin rural est gênée.

Les multiples intérêts des chemins ruraux en font des voies importantes à conserver, que ce soit d'un point de vue aussi bien environnemental que touristique.

Le contexte paysager des chemins ruraux en fait des corridors écologiques appréciés de la faune et de la flore sauvages. De plus, les activités de nature (randonnées VTT, courses pédestres, ballades à cheval, photographie...) ne cessent de se développer et les usagers sont en constante demande de chemins à découvrir, de circuits à emprunter. La valorisation de ces espaces agrément le patrimoine communal, tout en répondant aux besoins de chacun.

De nombreux utilisateurs de l'aire d'accueil pour camping-cars nous ont rapporté lors de la période estivale la beauté et la diversité de notre espace avec une biodiversité et des paysages «verts et bleus» très variés...

Hormis les travaux annuels d'entretien (taille des haies, reprises des « nids de poules » ...), le conseil municipal, à travers sa commission travaux, a décidé de réaliser un état des lieux de l'ensemble du circuit recensé afin de planifier un programme de travaux pour les exercices à venir. Il s'est avéré que certains circuits nécessitaient des travaux importants afin de conserver leurs accès dans de bonnes conditions.

Ces derniers n'étant pas réalisables par nos agents techniques, le conseil municipal après délibération, a mandaté l'entreprise de terrassement et travaux publics «Tixier Bruno» d'Aulon. Les premiers travaux sont actuellement en cours sur le chemin reliant la route de Mourioux à la route de Vieilleville.

Pour rappels, les chemins communaux sont à la disposition de l'ensemble des administrés. Il est important que chacun se responsabilise au maintien de la propreté de nos espaces (encore trop de déchets sont retrouvés aux bords de nos chemins, c'est insupportable !!!).

Il est important également de faire preuve d'indulgence à l'entretien de ces derniers. Nous parlons bien de chemins ruraux et non pas de routes !

Bonnes ballades à tous...



« Cessez-le-feu » de la GUERRE D'ALGÉRIE

Le 19 mars prochain, nous célébrerons le 60^{ème} anniversaire du « Cessez-le-feu » de la guerre d'Algérie. Cette date, éloignée pour beaucoup, est l'occasion de se rafraichir la mémoire. Depuis 180 ans l'Algérie était colonie française, donc territoire français soumis aux lois françaises.

A partir de 1950, des mouvements indépendantistes apparaissent de plus en plus structurés sous le nom de FLN et sont à l'origine des premiers attentats.

Le service militaire, obligatoire à cette époque, a été prolongé à 2 ans, parfois à 2 ans et demi, et beaucoup de jeunes du contingent, après leur incorporation et quelques mois de formation en France, ont pris le bateau pour l'Algérie dans le but d'aider au maintien de l'ordre. En 1952, le gouvernement rappelle les jeunes déjà démobilisés. En 1954 /1955, le mouvement indépendantiste se développe de plus en plus, les attentats se multiplient. Nous sommes désormais dans une situation de conflit, voire de guerre qui n'osait pas dire son nom !

Deux millions d'appelés ont participé à ce conflit.

Après 1962, plusieurs associations d'anciens combattants ont été créées.

La FNACA, créée en 1963, est la fédération principale. Son statut stipule son indépendance à l'égard de tout parti politique, philosophique et religieux. C'est également la plus importante par son nombre d'adhérents et est présente dans tous les cantons et villes de France.

Une section existe à Bénévent l'Abbaye qui regroupe les communes de l'ancien canton. Son siège social est à la Mairie. La Fnaca a aussi un service social et publie un journal mensuel.

Nous sommes actuellement 43 adhérents auquel il faut ajouter les veuves de nos camarades décédés.

Tous nos adhérents ont obtenu la médaille militaire en tant qu'anciens combattants.

La FNACA permet de garder des liens de camaraderie et de garder un souvenir de mémoire à transmettre aux générations futures. Nous nous retrouvons, en particulier à l'occasion du 19 mars et à d'autres occasions : repas, assemblée générale...

Le 19 mars 2022, nous souhaitons marquer les 60 ans du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour commémorer cet anniversaire. Nous nous rassemblerons à 10h45 à la mairie de Bénévent l'Abbaye pour aller aux monuments des anciens d'Algérie route du Monthléry.

A l'issue de cette cérémonie, un pot de sympathie vous sera offert salle de la mairie (sous réserve des contraintes sanitaires).

Rendez-vous le 19 mars 2022 pour commémorer le 60^e anniversaire du Cessez-le-feu

Comité FNACA
Maison du Combattant
2, rue des Marronniers
23000 GUERET
Tél : 05 55 41 87 22



Signature de la charte « VILLE AIDANTE ALZHEIMER »



avec Bénévent l'Abbaye

Lundi 31 mai, Bénévent l'Abbaye a signé la charte « Ville Aidante Alzheimer » en présence du maire, André MAVIGNIER et de Danielle DURON, présidente de l'Association France Alzheimer Creuse, entourés de bénévoles de l'association et de quelques élus.

Après le département de la Creuse, c'est la deuxième ville creusoise à signer cette charte après Evaux-Les-Bains.

France Alzheimer et Maladies apparentées encourage la réflexion et l'action collective visant à rendre nos espaces publics plus accueillants et inclusifs. En adhérant à la dynamique « Ville Aidante Alzheimer », les collectivités locales, qu'elles soient villages, villes ou départements affirment leur volonté de faire de l'espace public un espace qui s'ouvre pour faciliter la connaissance et le déploiement d'actions en faveur des personnes malades et de leurs familles.



MISE EN PLACE DE JARDINS THERAPEUTIQUES



France Alzheimer, avec le soutien de la Fondation d'Entreprise Georges TRUFFAUT, a offert un espace de rencontre et de partage autour d'une activité de jardinage à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Ainsi, France Alzheimer Creuse a pu installer un Jardin Thérapeutique au sein de la plate-forme de Répit Nord Creuse à Bénévent l'Abbaye.

Ces jardinières fournies par la société Verdurable sont conçues pour s'adapter (réglage en hauteur) aux personnes malades et permettre un jardinage en toute sécurité avec des outils ergonomiques. Les ateliers d'hortithérapie sont organisés et réalisés par Mélina VERGNOUX (Ergothérapeute à l'EHPAD Pélisson Fontanier) et profiteront aux malades ainsi qu'à leurs aidants.

PARTENARIAT AVEC LES PLATES-FORME DE REPIT DE BENEVENT L'ABBAYE



Nous avons signé une « Convention de Partenariat » avec la Plate-Forme de Répit de Bénévent l'Abbaye nous permettant ainsi de collaborer et de mettre en place des actions de France Alzheimer chez eux.

Ainsi une « Permanence d'Accueil et d'Ecoute » France Alzheimer a lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois à l'EHPAD Pélisson Fontanier. Cette permanence propose un lieu de rencontre, de partage, d'informations pour tous ceux qui sont sensibilisés ou concernés par la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées (aidants et familles des personnes qui sont à l'EHPAD mais aussi à toutes personnes extérieures).

Afin de faire vivre cette association au sein de la ville de Bénévent et de la Communauté de Commune, l'Association France Alzheimer Creuse a besoin de bénévoles afin d'être plus proche des habitants.

Ces bénévoles peuvent être formés gratuitement et accompagnés par les équipes de l'Association France Alzheimer Creuse :

Tél. : 05.55.82.83.26

Site internet : www.francealzheimer.org/Creuse

Plateforme de Répit Bénévent : 05.55.62.60.35

L'engagement des communes rurales avec l'AMRF



Notre commune adhère à 2 associations nationales d'élus municipaux. La plus connue est, certes, l'AMF (l'Association des Maires de France), que présidait jusqu'en novembre François BAROIN. Mais nous nous retrouvons également dans l'AMRF (l'Association des Maires Ruraux de France) qu'a longtemps présidée notre voisin et ami Vanick BERBERIAN, maire de Gargilles-Dampierre, disparu en mars dernier. C'est Michel FOURNIER, maire de Les Voivres — petite commune de quelques 300 habitants du département des Vosges — qui lui succède désormais.

Très attachée à notre ruralité, notre commune partage pleinement les engagements de l'AMRF.

- 1 – Défendre la commune et la liberté municipale, principe constitutionnel, expression primordiale de la démocratie ;
- 2 – Porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales en conservant notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs et partis politique ;
- 3 – Représenter et soutenir les élus ruraux dans leurs actions ;
- 4 – Agir pour le maintien et le développement de services au public adaptés aux besoins et se mobiliser pour les défendre ;
- 5 – Développer une image positive et dynamique de la ruralité ;
- 6 – Œuvrer pour un aménagement équilibré, juste et concerté des territoires métropolitains et d'outre-mer, en prenant en compte sur les spécificités et les atouts du monde rural ;
- 7 – Faire appliquer l'égalité républicaine effective entre les citoyennes, les citoyens des campagnes et des villes et favoriser une société inclusive ;
- 8 – Agir pour un dynamisme économique, social, et durable en favorisant des solutions innovantes et pérennes ;
- 9 – Faire respecter la commune au sein des établissements de coopération intercommunale et assurer une représentation équitable ;
- 10 – Limiter le cumul des mandats et défendre un statut sécurisant et valorisant pour les élus afin de permettre l'engagement de tous ; favoriser la parité dans les conseils municipaux et communautaires.

Aire des camping-cars On avait vu juste !

Une aire de 5 places avec accès à l'eau potable, des bornes électriques indépendantes, l'assainissement et... une vue imprenable !

Le pari était risqué : aménager le site du Puy de Gaud en aire de camping-cars pour offrir un accueil aux visiteurs de passage sans même avoir la certitude d'une fréquentation optimale, il fallait oser. Et pourtant, dès son ouverture, cette aire a fait «salle comble» !. La preuve ? Ces témoignages de quelques «camping-caristes»...

Michelle et Patrick de l'Allier

Une halte à ne pas manquer. Tout y est, une vue exceptionnelle, les services sont gratuits : eau, vidange et même électricité !!! La municipalité sait vraiment accueillir les voyageurs itinérants. Les commerçants, très accueillants, vous feront découvrir leurs belles spécialités ainsi que le Scénovision et sa bénéventine (merveilleux breuvage local !). Un grand merci à la commune.

Bertrand de Vendée

Sans cette aire, nous ne serions certainement pas venus dans ce village. Or, celui-ci mérite vraiment le détour avec son abbaye magnifique. Ne manquez surtout pas le Scénovision et la dégustation de la bénéventine. On reviendra !

Véronique du Val de Marne

Aire très bien aménagée. Culminant à 543 m, le point de vue sur les monts Chrétiens est magnifique. Eclairée le soir. La commune a fait du beau travail. Merci !!! Super propre et bien pensée... A nous camping-caristes de nous comporter correctement et de faire travailler les commerces.

Justine et Sébastien du Rhône

Vraiment excellent ! Une vue à couper le souffle, services gratuits et poubelles ! Le bourg n'est seulement qu'à 5 minutes à pied. La boulangerie et la charcuterie sont top, ne pas hésiter à y aller ! Merci à la commune, des aires comme on aimerait en voir plus souvent.

Laurence de l'Oise

Super aire, très propre, très bien aménagée. 5 places avec vue splendide. Calme la nuit et promeneurs en journée. Merci à la mairie, car en plus d'une aire propre et agréable, c'est gratuit ! Surtout à préserver.

Jacques d'Indre et Loire

Très belle aire, services gratuits. Ne surtout pas partir sans aller voir le Scénovision. Un grand merci à la municipalité.

Aurélien de La Moselle

Merci à la commune. Très belle aire avec une superbe vue, au calme ! Sentiers de randonnées au départ de l'aire.

Gérard de Marseille

Aire récente, bien aménagée avec services gratuits. La vue est magnifique. Départ de chemins de randonnées sur place. Très calme. Habitants très sympathiques. Village et commerces à proximité en contrebas.

Samuel du Loiret

Merci à la commune pour ces beaux emplacements, vue magnifique, accès aux commerces à proximité. Les emplacements sont bien plats

Annie et Benoît du Doubs

Très belle vue, merci à la municipalité. On voudrait beaucoup d'aires aussi belles avec des emplacements séparés par des haies.

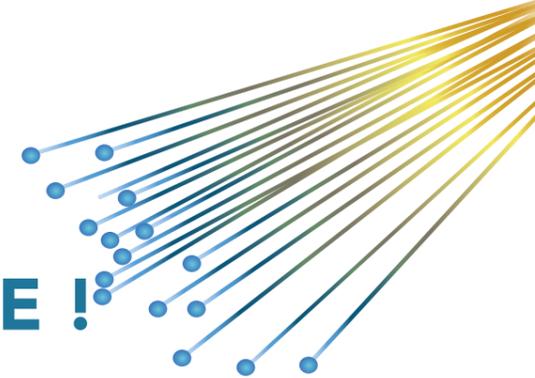
« Buggy » du Cher

Belle nouvelle aire. Un peu de marche pour aller aux commerces. Belle vue.

Patricia et Bernard de La Marne

Très belle aire de camping-cars, 5 places bien délimitées. Située sur le Puy de Gault avec splendide panorama. Juste à la sortie du village et à proximité des commerces. Départ de randonnées. Merci à la mairie de nous accueillir si généreusement.





Attendu tant par les professionnels que par les particuliers, le déploiement de la fibre optique sur notre commune va enfin nous permettre de profiter pleinement de nombreux services.



LA FIBRE À BÉNÉVENT

Avec l'augmentation constante des services liés à l'Internet, le raccordement devient une nécessité tant pour les entreprises que pour les particuliers. En effet, avec des taux de transferts pouvant atteindre jusqu'à 10 fois les débits actuels en ADSL, la fibre permet de profiter pleinement des nouveaux services de vos opérateurs : vidéo en Ultra Haute Définition, jeux en streaming, gestion de la domotique, échanges de données volumineuses... la liste est longue et devrait encore s'allonger dans les années à venir ! Pour en profiter, nous vous avons concocté ce petit manuel du parfait futur câblé.

C'EST POUR CETTE ANNÉE !

Êtes-vous éligible et, si oui, quel opérateur devrez-vous choisir ?



Pour savoir si vous êtes — et quand vous serez — éligible, connectez-vous au site : www.nathd.fr

En indiquant votre adresse, vous obtiendrez immédiatement toutes les informations nécessaires.

Surtout, vous choisirez un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) et vous verrez que le choix est pléthorique : aux opérateurs traditionnels tel Orange, Free, Bouygues et SFR s'ajoutent de nombreux nouveaux opérateurs tel Ozone, Knet, Coriolis, Nordnet, Videofutur...

Faites jouer la concurrence et ne craignez pas qu'en cas de panne, votre connexion sera plus vite « réparée » avec Orange, l'opérateur « historique ».

En effet, au même titre que tous les autres FAI, ce dernier n'est pas propriétaire de la fibre et il devra, comme les autres, s'adresser à Axione s'il y a un problème sur votre ligne. Il n'interviendra pas comme il le faisait auparavant sur les lignes téléphoniques car ces dernières lui appartiennent. Les FAI cités précédemment ne peuvent intervenir QUE sur la box qu'ils vous auront fournie et ils la testeront à distance avant de contacter Axione pour signaler un défaut sur la ligne. Axione aura alors 48h pour intervenir et enverra des techniciens pour réparer, techniciens qui sont les mêmes quel que soit le FAI choisi !

Quand disposerez-vous de la fibre chez vous ?

Bénévent a été divisé arbitrairement en 3 plaques :



Les villages de La Côte et Grandsagne, éligibles depuis juin 2021 et dont certains abonnés profitent déjà car ils font partie de la plaque « Vieilleville ».



La zone Sud-Ouest sera ouverte au premier semestre 2022. Elle concerne : La Quouaille, La Betouille, La Maison Rouge, La Tannerie, Les Tours, Vizard, La Catoux, Sigondelle, La place de la République, les routes d'Azat, de Marsac, de Mourioux, de Sigoulet et des Croix, les rues Auguste Faure, Claude Monnet, d'Herse, de Lagette, des Grands Jardins, des Remparts, des Rosiers, des Tanneries, des Tilleuls, du Marché, du Puy du Gaud, George Sand, Georges Brassens, Romain Lardillier, Sarrasine, et Traversière, le village de Sigoulet.



La zone Nord ouvrira au deuxième semestre 2022. Elle concerne : l'avenue de la Marche, l'avenue Gaston Brun, Cany, Chabaud, La Croix des Granges, le grand et le petit Murat, les Granges, Pierres Blanches, les places de l'Eglise et de Saint-Barthélémy, les rues de l'Hôpital, de l'Oiseau, de la Brasserie, de la Chabanne, de la Chicanelle, de la Fontaine, de la Liberté, des Grands jardins, des Sagnes, du Marché, du Monthéry, Pelisson Fontanier et le village de Sauzet.

Un plaque de raccordement est un point de mutualisation (relié au nœud de raccordement optique) qui permet de couvrir en moyenne 400 logements.

Le Point de Branchement au réseau (PBO), qu'il soit aérien ou souterrain, couvre généralement 5 à 6 logements.

QUI PAYE QUOI ?

RACCORDEMENT

Grâce au montage financier des collectivités, le raccordement N'EST PAS FACTURÉ à l'usager. Seul l'abonnement et, éventuellement, les frais de mise en service sont à sa charge.

Propriété privée

Le câble passe généralement dans les gaines actuelles de votre réseau téléphonique. Si des travaux s'avèrent nécessaires (viabilisation, pose de goulottes, élagage pour accès aérien...), ces travaux sont à la charge du propriétaire. Libre à lui de les réaliser ou de les confier à l'entreprise de son choix.

Domaine public

Les travaux nécessaires au passage de la fibre optique jusqu'au point de branchement sont à la charge de la collectivité.



Quand vous aurez fait votre choix, votre travail ne s'arrêtera pas là. Il vous faudra décider si vous gardez votre ligne fixe ou non : assurez-vous qu'elle ne soit pas nécessaire pour une alarme ou de la téléassistance avant de la résilier !

Si vous souhaitez conserver votre numéro de ligne fixe (05 55 ...), sans conserver la ligne téléphonique, le fournisseur d'accès à internet choisi effectuera toutes les démarches auprès de votre opérateur habituel pour vous désabonner, sous réserve de la durée de votre engagement auprès de celui-ci (délai ne pouvant excéder 12 mois).

Ensuite un technicien interviendra chez vous. Ne soyez pas étonné de voir le même prestataire travaillant pour Orange ou Coriolis ou autre.

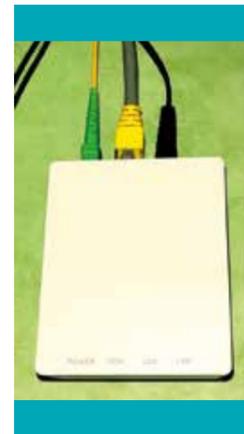
En effet la majorité des FAI soustraient ces travaux de raccordement sur nos territoires car ils sont dé-

bordés en zones urbaines (qu'ils privilégient car ce sont eux qui ont déployé leur propre fibre optique). A l'arrivée du technicien, assurez-vous qu'il installe bien le boîtier optique (voir photo) DANS votre domicile et non à l'extérieur !

Si vous avez choisi de conserver votre numéro de fixe en changeant d'opérateur, votre ancienne ligne ne sera coupée que lorsque le technicien se sera assuré que votre nouvelle box fonctionne correctement.

A partir de ce moment-là, il branchera votre ancien téléphone sur la box. A vous l'ivresse et le confort du Très, Très Haut Débit.

Petite précision utile : vous n'avez AUCUNE obligation d'équiper votre logement avec la fibre, tout dépend de votre utilisation des services numériques.



BIEN PRÉPARER SON RENDEZ-VOUS

- Prévoir 1/2 journée de présence à domicile
 - Repérer les prises téléphoniques déjà en place
 - Réfléchir où installer la prise optique (de préférence à côté d'une prise électrique et le la box ou TV)
 - Installer si besoin une goulotte (le technicien peut coller simplement le câble le long des plinthes).
- Vous devez impérativement être présent dans votre logement le jour de l'installation.**

Le réseau public Très Haut Débit en fibre optique va être pleinement déployé sur notre commune, concrétisant ainsi l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Creuse et des collectivités soutenues par l'État et l'Europe.

Pour mener à bien ce grand projet public d'aménagement numérique, le montage contractuel est le suivant :

Le Syndicat Mixte DORSAL construit le réseau public

La Société Publique Locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) exploite et commercialise le réseau auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), permettant ainsi aux habitants concernés de bénéficier de la fibre et du Très Haut Débit. Pour cela, NATHD s'appuie sur son délégataire : La Fibre Nouvelle-Aquitaine (LFNA).

Ce dispositif concerne toutes les petites communes rurales de Nouvelle-Aquitaine.

Dans les agglomérations de plus de 35 000 habitants, seule l'Agglo du Grand Guéret est concernée en Creuse ; ce sont les opérateurs privés, comme Orange - Free - SFR - Bouygues, qui gèrent le raccordement, là où les abonnés seront suffisamment nombreux pour apporter de la rentabilité à leur investissement.

Ainsi, à Bénévent, si les collectivités ne s'étaient pas impliquées, à l'instar du déploiement du réseau électrique il y a plus de 100 ans, la fibre ne serait jamais arrivée jusqu'à nous !

Concrètement, si le fil de cuivre téléphonique appartient à Orange, ex France Telecom, la fibre appartient aux collectivités locales et c'est le syndicat Mixte Dorsal qui en assure son déploiement.

Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



Fonds Européens de Développement

Plus d'informations ? Appelez le :

0 806 806 006 Service gratuit + prix appel

www.nathd.fr



PRÉVENTION

À RETENIR

Ne restez pas seul(e).
Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.

Privilégiez vos déplacements en vous faisant accompagner.

Les policiers et gendarmes sont à votre service ; demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.

Bénéficiez de l'opération «tranquillité séniors» : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes communaux (mairie, brigade de gendarmerie...) Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile lorsque les circonstances le justifieront.

Ayez un téléphone à portée de main et, en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

Numéros utiles :

- Urgences : 112
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit (perdue / volée) : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 811 020 217
- Téléphone portable perdu/volé : - SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Télécom : 0 800 29 1000

Face à la recrudescence des délits en tous genres, la Gendarmerie nationale a diffusé dernièrement un fascicule qui récapitule les bons réflexes à avoir face aux différentes malversations auxquelles vous pourriez être confrontés.



Séniors, ayez le bon réflexe !

De l'arnaque par Internet au cambriolage, nous pouvons être confrontés à des situations potentiellement dangereuses et qui nous dépassent. Aussi, le Groupement de gendarmerie départementale souhaite vous rappeler les précautions essentielles à prendre.

Les cambriolages et vols

- Ayez le bon équipement pour vos portes : œil de bœuf, loquet de sûreté...
- Handicapez les malfaiteurs : ne laissez pas d'indications sur vos clefs ; ne les laissez pas cachées sous un paillason ou un pot de fleurs.
- En cas d'absence prolongée, signalez votre absence en gendarmerie, créez si possible une illusion de présence.
- En cas de cambriolage, ne prenez pas de risques inconsidérés, ne touchez à rien et contactez le 17
- N'ouvrez jamais à un inconnu et méfiez vous des fausses qualités.
- Portez votre sac en bandoulière pour éviter le vol à l'arraché.
- Lors d'un retrait à un distributeur de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

Les dangers d'Internet

Les arnaques sur internet ont pour objectif de collecter vos informations personnelles telles que vos mots de passe, votre numéro de carte de crédit ou encore identifiants bancaires qui seront utilisés à des fins criminelles.

Si vous recevez un email de la part de votre banque, assurance ou opérateur téléphonique, contactez directement le service client pour vous renseigner. Examinez le domaine (partie droite à partir de l'arobase) de l'adresse électronique qui vous a adressé le message. Par exemple, les e-mails officiels de la DGFIP utilisent des adresses dont le domaine est @ dgfip.finances.gouv.fr. Un courriel marqué «DGFIP» envoyé depuis tout autre domaine est frauduleux.

Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

L'opération tranquillité séniors

Dans le cadre des opérations « tranquillité Seniors », les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les gendarmes sont là pour vous aider. Des patrouilles seront organisées lorsque les circonstances le justifieront. Elles pourront être effectuées par des gendarmes en activité ou des réservistes.

C'est pourquoi avec le souci constant de préserver la cohésion sociale et de garantir la sécurité « partout et pour tous » l'opération tranquillité séniors est mise en place sur l'ensemble du territoire national.

Ce dispositif global est spécifiquement dédié à la préservation de la tranquillité des séniors. Il repose sur 4 principes :

- la connaissance des besoins pour intervenir efficacement en faveur des séniors,
- le partenariat entre tous les acteurs,
- la prévention pour anticiper et réduire les risques,
- la protection par l'action résolue des forces de l'ordre.

Toutes les personnes qui souhaitent bénéficier de « l'Opération Tranquillité Seniors » doivent se signaler auprès de la gendarmerie de leur commune et remplir le formulaire idoine disponible à l'adresse suivante :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/operation-tranquillite-seniors

HISTOIRES BÉNÉVENTINES

1921

IL Y A 100 ANS

17 avril 1921

Le conseil municipal présidé par Jean-Baptiste Tenaille, mécontent de l'organisation du service des Postes, démissionne en bloc et adresse ce courrier au préfet :

DÉMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL

« Nous avons pris cette détermination à la suite de la décision de l'administration des Postes qui a rétabli, pour le courrier des dépêches, un horaire dont nous avions obtenu la suppression il y a quelques mois.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'exposer à l'administration, cette mesure qui a pour résultat de retarder chaque jour de 4 heures l'arrivée du courrier et d'avancer de 2 heures son départ est de nature à porter le plus grand préjudice à la population de Bénévent qui est essentiellement commerçante. Si cette mesure n'est pas rapportée, plusieurs négociants se trouveront dans l'obligation de quitter la localité pour se fixer dans une commune mieux desservie. Notre devoir en tant que conseillers municipaux, est de nous opposer de toutes nos forces à toute mesure qui peut porter atteinte à la prospérité de Bénévent. Forts de l'appui de la population qui a exprimé à ce sujet son sentiment dans la pétition qui vous a été adressée il y a quelques mois. Nous prenons cette décision qui est d'autant plus justifiée qu'il était facile de nous donner satisfaction... »

Le Préfet de la Creuse accepte cette démission, nomme une délégation spéciale et fixe les élections municipales les 17 et 24 juillet. Tous les démissionnaires, à nouveau candidats, sont réélus et Jean-Baptiste Tenaille retrouve son fauteuil de maire.

Le temps est passé mais les problèmes ont une certaine faculté à se renouveler : face à un problème d'alimentation en eau, le conseil décide d'effectuer de nouvelles recherches et d'acquérir aussi la source appartenant à Beauvais, au-dessus de l'abattoir, pour augmenter le débit du bassin du Ripareix. Il juge la proposition de l'intéressé, 8 500 francs,

exagérée. Beauvais n'apprécie pas, s'insurge et augmente son offre à 9 000 francs !

Le 19 novembre, le conseil « en présence des prétentions exagérées de Mr Beauvais et de la nécessité pour la salubrité publique d'approvisionner en eau un établissement où l'on abat en moyenne 20 000 moutons par an, propose de procéder par voie d'expropriation à l'acquisition de la source ».

Une solution amiable sera finalement trouvée et Beauvais acceptera de fournir en moyenne 1m³ par jour à l'abattoir au prix de 1 franc.

Pêle-Mêle

Vu du haut du Puy de Gaud...
Les petites infos de la commune

Bibliothèque



La bibliothèque est désormais sous la responsabilité de Christine Fischer qui devient du même coup présidente de l'association. Elle est accompagnée de Annie-Lucie Verdem, Liliane Tombelaine et Danielle Hervy, toujours fidèles au poste.

Nous sommes néanmoins en recherche de nouvelles/nouveaux bénévoles motivé(e)s.

De nombreuses nouveautés sont proposées au prêt pour adultes et enfants, dont des BD (y compris adultes), des cd de musiques diverses, des vidéos de documents, séries TV, films ou pièces de théâtre.

Nous vous accueillons toujours le jeudi de 14h à 18h dans le hall de gauche de la salle polyvalente.

Cabinet vétérinaire

Le conseil municipal a décidé d'acquérir l'ancien cabinet vétérinaire de la place de la République pour le prix de 20 000 €. Une maison de soins regroupant les professionnels de la commune et quelques activités nouvelles pourrait y être installée. A suivre !

Borne IRVE

La commune est déjà équipée d'une borne de recharge de véhicules électriques d'une puissance de 22 kW, installée par le Syndicat départemental des Energies de la Creuse sur la place des Murailles ; Elle sera prochainement remplacée par une plus puissante (50 kW), qui complètera le service sur le territoire (2 bornes de 22 kW à Grand-Bourg et Fursac, 50 kW à Bourgameuf et La Souterraine).

Suzy a 100 ans !

Suzy LACHARTROUILLE a fêté son siècle sur terre le 10 novembre dernier, à son domicile, toujours aussi soignée, malicieuse et perspicace.

Devoir de mémoire

Claude RUBIN (LEBRUN quand, enfant juif, il était caché à Bénévent entre 1942 et 1945) raconte son histoire dans « Randonnée mémorielle par le chemin de vie CR 37 », avec des remerciements émus à

tous les habitants d'alors et à ceux qu'il a rencontrés lors de son récent passage. Il habitait avec sa mère et son frère au bas de la rue des Sagnes, après avoir séjourné au Bois Neuf, commune de Marsac.

France ADOT 23

FRANCE ADOT 23 (association départementale pour le Don d'Organes et de Tissus Humains) est une association qui sensibilise à cette question. Donner ses organes est un acte solidaire, généreux et qui peut sauver une (ou plusieurs) vie(s). L'association, que préside le docteur Chata, apporte un soutien moral aux personnes greffées. Son secrétariat est au centre hospitalier de Guéret. Pour le contacter :

tel 06 25 41 31 47

mail : franceadot23@yahoo.fr

Le «petit loupé» du 11 novembre

Nous voulions inaugurer avec un peu de solennité la plaque apposée sur le monument aux morts pour rendre hommage à ceux de la Grande Guerre qui avaient été oubliés. Hélas, une erreur du marbrier avait

transformé le prénom de Germain Réveil, devenue Germaine. A peine le temps de faire rectifier et surtout aucune garantie pour organiser une manifestation officielle, mais leur mémoire a été néanmoins saluée.

Santé

Bienvenue à Manola CANTHE, notre nouvelle infirmière, qui rejoint Karine et Nathalie dans leur cabinet de la rue du Marché et qui conforte la présence médicale sur notre commune, dont on rappelle qu'elle a été ignorée par la communauté de communes (ancienne formule certes, mais celle d'aujourd'hui infirmera-t-elle cette malheureuse initiative ?) dans l'organisation des services de santé sur le territoire.

L'Etat a mis en place un programme d'aides à la revitalisation des centres-bourgs des communes de moins de 20 000 habitants qui vise à leur donner les moyens de concrétiser leurs projets dans ce domaine. Bénévent est concernée parmi la vingtaine de communes de notre département. Ce

EHPAD

Changement à la tête de l'établissement, Anthony RAULT a pris ses fonctions de directeur en octobre, succédant à Louise ROTHÉ, partie sur Paris.



programme sera le bienvenu s'il ne s'arrête pas à une subite manifestation d'intérêt de l'Etat pour ses territoires défavorisés et s'il est accompagné, au-delà de l'effet d'annonce, des moyens financiers nécessaires. Si c'est le cas, nous serons (nous sommes) prêts !

CIRCINO, le chasseur de trésor

Circino est un jeu de société qui permet la découverte des territoires. Pour ce nouvel exemplaire, il explore la «destination Creuse» et fait un détour par Bénévent. Il

est déjà commercialisé mais nous avons demandé que l'exclusivité soit réservée à la quincaillerie « David ».

Retrouvez l'actualité de Bénévent sur :



@beneventlabbaye23